



# Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

## Les réalisations phares de l'année



► réalisation de surtoiture+isolation : maternelle Cachin ; Centre Technique Municipal ; gymnase Thorez

► installation d'une moquette solaire en toiture pour le préchauffage de l'eau des bassins intérieurs du centre nautique Lino Refuggi, en complément du système de chauffage d'eau existant (gaz)

Retour sur investissement 8 ans, 17 000 €/an économisés (environ 230 t de CO<sub>2</sub> évitées par an)

► installation de 2 chauffe-eau solaires :

- pour l'alimentation des douches du Centre Technique Municipal : 4m<sup>2</sup> de capteurs solaires implantés en toiture du Centre Technique Municipal (84 kg de CO<sub>2</sub> évités par an)
- à l'Hôtel de Ville : séparation des réseaux de radiateurs et d'eau chaude sanitaire + installation d'un chauffe-eau solaire

► acquisition deux véhicules électriques

► remplacement des ampoules des feux tricolores par des Leds (diminution significative des consommations)

### Fontaine

Engagement dans le Plan Climat Local : 2005

Env. 400 agents

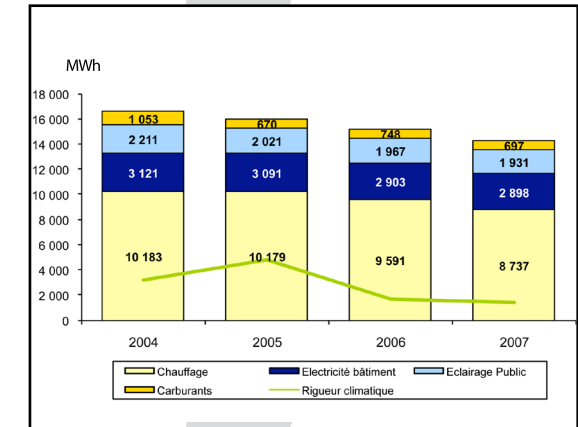
23 096 habitants

Elu référent : Mr Sébastien Teyssier

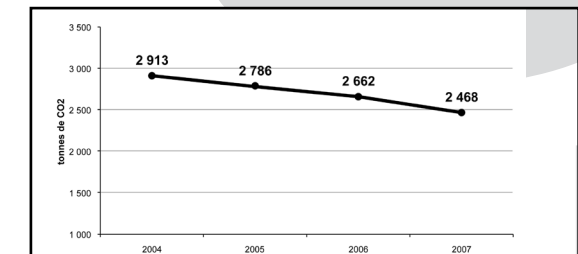
Contact : [marie.dechaume@fontaine38.fr](mailto:marie.dechaume@fontaine38.fr)

## Le patrimoine communal

### Évolution des consommations



### Évolution des émissions de CO<sub>2</sub>



Evolution 2004-2007 : - 15,2%

# Objectif facteur 4: diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

## Organisation et moyens

Les instances de suivi/pilotage du Plan Climat seront remises en place.

Le suivi « technique » du Plan Climat est effectué par la mission Développement Durable, la majorité des actions sont portées par les services techniques.

Le suivi « politique » est assuré par le comité de pilotage du pôle DUD (pôle Développement Urbain Durable).

Un bilan annuel des consommations des fluides (énergétiques et eau) est présenté au bureau municipal, ainsi qu'au comité consultatif développement durable.

29% du budget des Services Techniques relève directement des travaux d'économie d'énergie.

## Engagements, décisions pour 2009

► travaux d'économies d'énergie dans les bâtiments communaux : mise en place d'horloge dans les bâtiments communaux pour **couper les VMC la nuit**, mise en place de **détecteurs de présences pour les luminaires** de circulation et préau de l'ensemble des bâtiments scolaires

► **achat d'un véhicule électrique** supplémentaire (type goupil) en remplacement d'un piaggio

► réalisation d'un **équipement culturel** « La Source » **intégrant une démarche de qualité environnementale**, avec notamment des efforts particuliers en matière d'économie d'énergie (chauffage et rafraîchissement par une pompe à chaleur sur eau de nappe avec planchers réversibles, ventilation double flux avec récupération de chaleur, détecteurs de présence pour les lieux de passage, puits de lumière...)

► **construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur** via une délégation de service public afin de fournir de la chaleur aux futurs logements de l'Eco-Quartier Bastille (224 logements) et pour 4 bâtiments communaux (Maternelle Triolet, Groupe scolaire Robespierre, Centre Technique Municipal et Centre Social R.Rolland)

rejets de CO<sub>2</sub> évités : env. 492 tonnes/an

► **extension de la campagne Display à 28 bâtiments communaux** (et réactualisation des affichages 2007 des 11 bâtiments)

► **pose de mousseurs** sur les robinetteries et remplacement des mécanismes de chasse d'eau (3/6 l) pour l'ensemble des bâtiments (début d'une programmation pluriannuelle)

► **récupération d'eau de pluie** au Centre Technique Municipal (pour une aire de lavage)

## Quelques conseils de l'ALE. Faire évoluer le Plan d'Actions

► définir des objectifs de performance énergétique pour la réhabilitation et la construction des bâtiments communaux

► se fixer des objectifs en termes d'adaptation au changement climatique

► impliquer les élus et les services dans la définition des nouveaux objectifs Plan Climat

► impliquer au moins une nouvelle structure dans le Plan Climat Local d'ici 2010 en la parrainant (fournisseurs, entreprises de Fontaine...)

## Le territoire. Emissions de CO<sub>2</sub> par secteur sur la<sup>2</sup> commune

